

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière adoptera à une séance subséquente, le règlement de modification au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) numéro 323-2021, effectuant la modification de zones d'aménagement prioritaires, de zones de réserve et des limites du périmètre urbain de Saint-Édouard-de-Lotbinière.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 14 février 2022.



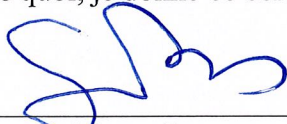
Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 14 février 2022 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 février 2022.

Signé :



Stéphane Bergeron
Directeur général

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière adoptera à une séance subséquente, le règlement de modification au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) numéro 327-2021, afin de créer une affectation industrielle hors PU à Saint-Patrice-de-Beaurivage.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 14 février 2022.




Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 14 février 2022 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 février 2022.

Signé : 
Stéphane Bergeron
Directeur général